

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

COMMUNE DE NTUI

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM AND KIM DIVISION

NTUI COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

ADDITIF RECTIFICATIF N°01

DAO N°01, 02, 03, 04, 05, 6, 07, 08 et 09/AONO/C-NTUI/CIPMI/2025 des 18/03/2025, 20/03/2025
et 22/03/2025

Et

Demande de Cotation N°01 et 02/ADC/C-NTUI/CIPM/2025 du 18 mars 2025

PIÈCE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES et

PIÈCES N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIERS DE L'APPEL D'OFFRES

AU LIEU DE :

- Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Relativement à l'Offre Administrative

- a) de l'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;

Relativement à l'Offre Technique

- a) des fausses déclarations manœuvres frauduleuses, documents falsifiés ou scannés (la CPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- b) du non satisfaction à au moins 80% des critères essentiels ;
- c) de l'absence de l'attestation de catégorisation ou de la copie certifiée du récépissé de dépôt du dossier de demande de catégorisation ;
- d) de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- e) de l'absence de la charte d'Intégrité
- f) de l'absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales
- g) de l'absence des preuves d'acceptation des conditions du marché

Relativement à l'Offre Financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

LIRE PLUTÔT:

- Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Relativement à l'Offre Administrative

- absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé du dépôt de ladite somme à la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC) à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics *NB : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable;*
- Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Non-conformité de mode de soumission ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (DC N°01 et 02).
- Absence de prospectus accompagné de fiches techniques du fabricant (DC N°01 et 02).

Relativement à l'Offre Technique

- fausses déclarations manœuvres frauduleuses, documents falsifiés (la CPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- non satisfaction à au moins 80% des critères essentiels ;
- absence de la possession en propre du petit matériel de chantier ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- absence de la charte d'Intégrité datée et signée ;
- absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales datée et signée ;
- absence des preuves d'acceptation des conditions du marché paraphée à chaque page, datée et signée ;

Relativement à l'Offre Financière

- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Le reste sans changement.

Fait à Ntui, le 15 avril 2025

LE MAIRE

(Autorité Contractante)



Mandoh Georges Marcel

AMPLIATIONS :

- DDMINMAP /MK ;
- ARMP/CE ;
- CIPM/MGME ;
- AFFICHAGE ;